



**COMMUNE DE  
MARTIGNY-COMBE**

Martigny-Croix, le 1<sup>er</sup> mars 2013

**Mise à l'enquête publique  
pour autorisation de bâtir**

L'Administration communale de Martigny-Combe soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire déposée par :

M. Stéphane Vannay, Martigny-Croix par M. Michel Perraudin, architecte à Martigny, pour la construction d'une habitation sur la parcelle 1370 du plan 10 au lieu-dit La Vidondée à Martigny-Croix, zone R3 villa dispersée, coord. 570'077/103'868, propriété du requérant; dossier déposé le 09.01.2013.

Les oppositions et observations éventuelles à l'encontre de cette demande doivent être présentées par écrit, dans les 30 jours, au bureau communal où les plans déposés peuvent être consultés.

L'Administration communale